

Réactions à la commission d'enquête Publifin

Soulagés, mais insatisfaits

Les membres de la commission d'enquête Publifin ne cachaient pas leur soulagement, quand nous les avons contactés hier soir. Mais aussi leur insatisfaction. **Patrick Prévot** (PS) est de ceux-là. Pas plus tard que vendredi soir, il balançait **André Gilles** : « *Le fait que vous ne gardiez ne fût-ce qu'un orteil chez Nethys me pose problème !* »

« *Sur la décision de l'exclure, je prends acte de la décision des instances de mon parti, des organes indépendants aux mains de bénévoles qui ont travaillé à leur rythme même si on a parfois pu penser que cela prenait du temps* », nous indique-t-il. « *J'ai l'impression que la troisième audition d'André Gilles, vendredi, a un peu précipité les choses.* »

« UN PEU ABSURDE »

Peut-il rester chez Nethys, filiale privée de l'intercommunale Publifin ? « *Un premier pas a été franchi ce jeudi avec son exclusion et c'est une décision lourde de sens pour quelqu'un qui a consacré toute sa vie au PS* », rétorque-t-il. « *Mais on est dans une position un peu absurde : n'étant plus membre du parti, il peut rester chez Nethys s'il le veut, on n'a plus aucun moyen de pression sur lui ! À titre personnel, ce que j'ai dit vendredi, je le pense toujours. Et les partis peuvent forcer les structures de Nethys à se modifier, comme cela nous a été démontré en commission...* »

Le sentiment est

identique chez **Olivier Marroy** (MR). « *Ma première réaction est de me dire qu'enfin le PS prend ses responsabilités !* », nous déclare-t-il. « *J'ai rappelé dimanche midi sur RTL que cela faisait dix ans qu'Elio Di Ruvo avait promis de faire la chasse aux parvenus et qu'il était temps qu'il le fasse ! Il l'a fait dans le cas présent, à l'égard d'un homme qui a passé son temps à faire des bras d'honneur à la commission, démontrant qu'il n'avait rien compris à ce qu'on lui reproche. Cela va dans le bon sens.* »

Et pour Nethys ? « *Ce serait inadmissible que Gilles reste ! J'ai envie de lui dire : tu dégages ! Moreau, il faut à minima que sa rémunération soit revue à la baisse. Mais s'il reste, je crains que le problème d'image ne soit pas réglé, et l'avenir de la structure compromise. Or, il y a 3.000 emplois en jeu, il ne faut pas tout jeter.* »

Dimitri Fourny (cdH) pense lui aussi que « *la décision s'imposait d'exclure André*

Gilles, au vu des éléments dévoilés par la commission. C'est légitime et normal vu son déni et sa volonté de ne rien respecter, en ce compris la ligne du PS. Je rappelle que le cdH, lui, a imposé à Dominique Drion de faire un pas de côté et de quitter l'intercommunale. Il ne faudrait pas que cette révocation permette à André Gilles de rester et les partis devront poser des actes pour l'éviter. Pour moi, le suivant, ce sera Georges Pire au MR, où les signaux ne sont pas clairs. »

« IDEM POUR MOREAU »

Et pour Moreau ? « *Je pense que le PS devra en faire de même. Je rappelle qu'il n'a toujours pas respecté sa promesse de quitter le maïorat d'Ans ! Pour Nethys, il faudra au minimum qu'il aligne son salaire sur les décrets, soit maximum 290.000 euros. Faut-il aller plus loin ? On doit continuer à analyser les éléments, ce que nous faisons avec les experts de la commission...* »

PROPOS
REGUEILLIS PAR CH.
C.

Droit des intercommunales

Publifin pourra s'en séparer s'ils ne veulent pas partir

Exclus de leur parti, André Gilles et (peut-être) Stéphane Moreau pourront-ils continuer à travailler, envers et contre tout, dans la SA Nethys, puisqu'il s'agit d'une société privée et qu'ils y exercent à titre privé ? C'est l'impression qu'ils laissent en tout cas. On se souvient que le jour même de sa dernière audition à la Commission Publifin, on apprenait qu'André Gilles était reconduit à son poste d'administrateur de la société privée.

Quant à Stéphane Moreau, il a fait le choix d'abandonner son mandat politique à Ans pour se consacrer entièrement à sa fonction d'administrateur-délégué de Nethys.

Si l'un et l'autre veulent absolument rester chez Nethys, qui pourrait les en empêcher ? Selon ce professeur de droit des so-

ciétés, il n'y a aucun doute là-dessus, « le conseil d'administration de Publifin et de Finanpart qui sont actionnaires à 100 % de Nethys peuvent réclamer au conseil d'administration de Nethys de s'en séparer. Et s'il refuse, ils peuvent dissoudre le CA de Nethys et en constituer un autre. »

DIFFÉRENT POUR MOREAU

Reste que le cas de Stéphane Moreau est un peu plus compliqué. « Lui, il ne s'agit pas d'un mandat, mais de son métier et il est lié par un contrat de travail. Il faudra donc payer des indemnités et peut-être même se retrouver en justice. Mais ce sera tout de même possible », reprend-il.

Mais autant André Gilles cristallisait sur sa personne un dégoût parfois un peu irrationnel (et qui tient peut-être aussi à l'image qu'il dégage), autant

Stéphane Moreau est moins dans ce cas de figure.

« D'abord, parce qu'il ne représente plus rien politiquement aujourd'hui », explique cet observateur politique averti. « Il n'est plus gênant. Mais aussi parce que, il faut le reconnaître, il réalise du bon travail chez Nethys. Lui y est encore indispensable, ce qui n'est pas vraiment le cas d'André Gilles. Et on ne peut pas jouer ainsi avec une société qui représente désormais dans la région liégeoise plus d'emplois que Cockerill. »

Si le sort d'André Gilles chez Nethys paraît donc scellé, il est encore loin de l'être pour Stéphane Moreau. Son avenir passera peut-être par un abandon complet de ses fonctions politiques et... une diminution de salaire. ●

L.G.